

Approbation de l'offre de formation du niveau
doctorat de l'Université de Toulouse

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 02 juin 2026**

Délibération 2026/06/CFVU – 110

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

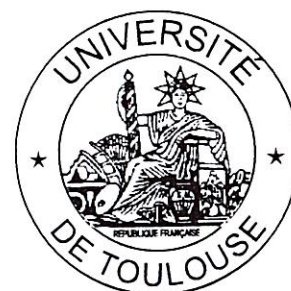
Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent l'offre de formation du niveau
doctorat de l'Université de Toulouse.**

Toulouse, le 02 juin 2026

Le Vice-Président CFVU

Vincent PAILLARD



Nombre de membres : 42
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

Accréditation Doctorat de l'Université de Toulouse

Doctorat de l'Université de Toulouse – 3500 doctorants en 2025-26

Université de Toulouse co-accréditation en délivrance conjointe avec : UT2J, INSA Toulouse, Toulouse INP, ISAE SUPAERO, ENAC

11 écoles doctorales dans le périmètre du doctorat de l'UT : ALLPH@, BSB, CLESCO, EDSYS, GEETS, MITT, MEGEP, SDM, SDU2E, SEVAB, TESC

Nouveauté dans la vague 2027-2028 :

- Changement structurant : Demande de co-accréditation des établissements UTTOP et INUC (validation collège de coordination du 22 mai 2026)
- Mise à jour des domaines scientifiques supportant les spécialités de thèse
- Mise à jour des domaines scientifiques et nom des ED dans les spécialités

